

Paris, le vendredi 23 novembre 2012

Circulaire : 030-12

Émetteur : Direction des Etudes et Statistiques

Objet : Application Collecte des mouvements de grève

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Par lettre N°027-12 du 01/10/2012, je vous informais qu'un nouvel applicatif destiné à la collecte des mouvements de grève avait été développé par mes services et vous demandais de bien vouloir remplir le formulaire d'habilitation nécessaire pour s'y connecter.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette nouvelle application sera mise en ligne sur le portail extranet de l'Ucanss (<http://extranet.ucanss.fr>, partie « Mon compte », Mes applications) à compter du **lundi 3 décembre 2012**.

A partir de cette date, la nouvelle application de saisie des mouvements de grève remplacera l'ancienne. Pour rappel, l'historique des données saisies sur l'ancienne application Ucanss au cours des cinq dernières années ne sera repris dans la nouvelle application qu'à la fin du premier semestre 2013.

Je me permets d'attirer votre attention sur l'importance d'une déclaration exhaustive et rapide des mouvements de grève par vos soins que ce soit pour les grèves déclarées au plan national ou pour les grèves locales que connaît votre organisme.

L'Ucanss a, en effet, besoin d'un éclairage le plus précis et le plus complet possible pour mesurer ce qui correspond à l'un des indicateurs majeurs du climat social.

C'est pourquoi, je vous remercie par avance de votre implication dans la mise en œuvre et le suivi des dispositions prises pour assurer la communication de cette information à l'Ucanss.

L'accès à l'application de collecte des mouvements d'arrêt de travail est sécurisé. Il est réservé aux personnes que vous aurez habilitées. Les utilisateurs y accèdent au moyen d'un login et d'un mot de passe.

Si vous n'avez pas encore demandé l'habilitation à cette application, vous pouvez encore le faire soit en utilisant le lien qui vous a été envoyé par mél, soit en envoyant un mél à greve@ucanss.fr.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Nathalie Cousin au 01 45 38 81 88 ou envoyer un mél à greve@ucanss.fr.

En vous remerciant de votre concours, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe Renard
Directeur